



Vie associative

Un Téléthon record

5 594, 98 €, c'est la somme récoltée à l'occasion des manifestations du Téléthon orchestrées par les Loisirs grainvillais. Comme tous les ans, la dictée du RPI a largement contribué au succès de cette opération.

Le spectacle de Noël a ravi les enfants présents

Le premier spectacle de Noël proposé par les Loisirs grainvillais et la municipalité aux tout jeunes enfants de la commune n'a attiré qu'une vingtaine d'enfants mais les absents ont eu tort. Histoires et musiques, visite du père Noël et cadeau à tous les enfants, les bénévoles des Loisirs grainvillais ont largement transformé l'essai. Encore un grand merci à eux.

Joli succès pour le concours de belote

96 joueurs, soit 48 équipes, ont participé au concours de belote du « Club de l'espérance » le 1^{er} décembre. Il n'en fallait pas plus.

Carton plein également pour la collecte solidaire des jouets de Noël

M. Feldstein du Secours populaire ne cachait pas sa surprise face à la quantité de jouets récoltés par les jeunes du conseil citoyen, en particulier Elya, Charlotte, Jeanne et Nino (qui ont été sur le pont le vendredi soir et le samedi matin). Merci à eux, merci à celles et à ceux d'entre vous qui ont contribué à la réussite de cette opération et à l'Apel (et à son président M. Geffroy) qui a laissé une partie des jouets non récupérés le soir de la bourse aux jouets.

La troupe de l'Escarpin reviendra en mai

L'accord est acté ! La troupe de l'Escarpin (de Carpiquet) qui avait fait salle comble l'an passé viendra présenter pour la troisième année consécutive sa nouvelle pièce à Grainville. Rendez-vous le samedi 25 mai.



Travaux

Les travaux d'effacement des réseaux et d'assainissement avancent bien. Les premiers se poursuivront durant la période des fêtes, les seconds marqueront une pause.



Vie municipale

Les tarifs de la salle polyvalente légèrement ré-évalués

5 €, c'est l'augmentation décidée par la municipalité des tarifs de location de la salle polyvalente pour un week-end. Les tarifs appliqués à partir du 1er janvier 2019 seront donc de 180 € (pour les Grainvillais) et de 290 € (pour les non Grainvillais). Un choix dicté à la fois par l'option prise depuis plusieurs années de ne pas ré-évaluer les tarifs tous les ans mais de le faire de façon plus sensible tous les trois-quatre ans mais aussi par l'acquisition prévue de nouvelles tables et chaises. Les tarifs pour un vin d'honneur demeurent inchangés.

1036 habitants dans la commune

C'est le nombre d'habitants qui sera retenu officiellement à partir du 1^{er} janvier 2019. Une toute petite augmentation donc par rapport au total précédent (987 hab).

Inscriptions sur les listes électorales : du nouveau

A partir du 1^{er} janvier 2019 est mis en place le répertoire électoral unique (REU). Concrètement, toute personne pourra solliciter son inscription sur les listes électorales en mairie toute l'année (et non plus jusqu'au 31 décembre de l'année précédente des élections comme aujourd'hui). Pour les scrutins organisés en 2019, les inscriptions se feront jusqu'au dernier jour du 2^e mois précédant le scrutin, soit le 31 mars pour les élections européennes.

Les colis ont été distribués aux aînés

66, c'est le nombre de colis distribués par les membres de la commission sociale aux aînés âgés de 70 ans et plus de la commune. Cette année, le choix a été fait d'un colis identique pour les personnes seules comme pour les couples. Pour mémoire, l'an passé, 60 colis avaient été remis.

Les compteurs Linky seront déployés en février

C'est du moins l'information donnée par Enedis. Un rappel de prudence : chaque foyer recevra précédemment, entre 30 et 45 jours avant (mais certains d'entre vous l'ont peut-être déjà reçu) un courrier l'informant de la venue d'un installateur dûment mandaté. Si le compteur est situé à l'intérieur de votre logement, un rendez-vous devra être pris avec vous. Sans ces éléments, ne laissez donc personne entrer chez vous. L'intervention durera en moyenne 30 minutes.

Le zéro phyto dès le 1^{er} janvier

Déjà appliquée aux collectivités territoriales, l'interdiction d'utiliser des produits phytosanitaires sera étendue aux particuliers prochainement. La vente de ces produits chimiques sera en tous les cas interdite à partir du 1^{er} janvier 2019.

Coupure d'électricité le 1^{er} février

Dans le cadre de travaux destinés à renforcer le réseau, Enedis procédera à une coupure d'électricité le vendredi 1^{er} février entre 9h00 et 12h00.

Bulletin municipal

Comme chaque année, la réalisation du bulletin municipal a demandé pas mal d'énergie et de temps. Sa distribution se fera dans la deuxième quinzaine du mois de janvier. La municipalité remercie les entreprises, commerces et artisans qui ont co-financé le bulletin en achetant des espaces publicitaires.

Marché : des absences en janvier

Nomade Burger sera absent les vendredis 4 et 11 janvier. Le marchand de fruits et de légumes le sera pour sa part les 11 et 18 et Lady pizza les samedis 29 décembre et 5 janvier.



Dépôt de vos sapins de Noël

Comme vous le savez désormais, la commune met à votre disposition une aire de dépôt des sapins de Noël près des containers à verre face à l'aire de loisirs. La date-butoir est fixée au 20 janvier inclus.

Un élu qui va vite

Conseiller municipal depuis 2014, Bertrand Cagneaux est aussi un sportif et notamment un coureur à pied accompli. Non licencié, il met très souvent à l'honneur la commune, notamment dans les courses dans lesquelles un classement spécifique concerne les élus. Ce fut par exemple le cas au Molay-Littry, lors de la course des lavoirs, qu'il termina à la 8^{ème} place et 1^{er} élu. "Entre autres, il a remporté cette année le trail d'Ecouves (33 km) et finit second du Xtrem Trail Normandie (10 km).

La municipalité vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année